

Conseil de Quartier le compte-rendu

Revaion

Réunion du lundi 14 mars 2016 – Local Porte-Joie



Michel Guéroult,
coprésident habitant



Catherine AURELLE,
coprésidente élue



L'ACTIVITÉ DE VOTRE CONSEIL

➤ Présence et échanges avec la Police Municipale

• **Intersection Pasteur / Etats Unis et Arsonval / Michelet** : des riverains signalent du stationnement gênant.

• **Rue du Dauphiné vers la salle Impériale** : les riverains constatent les mêmes difficultés. Le cadre de la police municipale rappelle qu'il est important que les habitants téléphonent à la police municipale lorsqu'ils constatent ces incivilités ; il souligne qu'avec l'augmentation des effectifs et l'élargissement des horaires, les interventions sont plus fréquentes. Enfin, il redonne le montant de l'amende pour stationnement gênant sur trottoir qui s'élève aujourd'hui à 135 euros.

• **Secteur porte joie et environs** : des riverains se plaignent de mécanique sauvage. Le policier municipal confirme que la mécanique sauvage sur les espaces publics est répréhensible à partir du moment où il y a déversement d'un liquide polluant. Il précise qu'il faut savoir discerner ces infractions de celles consistant à faire du petit entretien courant d'un véhicule comme le changement d'une ampoule ou d'un essuie glace.

• **19 rue Delestraint** : des riverains signalent que des haies débordent sur le trottoir.

Une équipe de nuit a été dépêchée sur le terrain et il apparaît que la haie ne dépasse pas au point de gêner la circulation des piétons.

• **28 rue Paul Claudel** : des riverains signalent le même problème. Le policier indique qu'un équipage a pris contact avec les propriétaires qui feront le nécessaire dans les plus brefs délais.

➤ Mise en place de l'action « Droits et Responsabilités » au collège Gérard Philipe.

Après une expérimentation réussie à Boris Vian depuis 3 ans, cette action se met en place pour la première fois au collège Gérard Philipe, dont les équipes pédagogiques sont très impliquées dans sa préparation. Son démarrage est programmé les 17, 18 et 19 mai. Les interventions d'un binôme composé d'un conseiller de quartier Revaion et d'une juriste de l'association, le Mas se dérouleront sur des demi-journées auprès d'élèves de 5^e. Les supports utilisés pour échanger avec les collégiens sont mis à disposition par l'association d'éducation populaire, le Moutard. Le collectif impliqué dans cette démarche (collège, conseil de quartier, ville, associations) espère bien obtenir un écho favorable auprès de l'ensemble des participants. Cette action tend à favoriser l'échange entre différentes générations sur des sujets aussi variés que les dangers d'Internet, la justice des mineurs, le droit de vote, etc. Deux conseillères de quartier se portent volontaires pour accompagner la démarche.

➤ Point d'étape sur le plan de circulation et la sécurisation des abords du groupe scolaire.

Le coprésident habitant rappelle les nombreuses actions réalisées aux abords du groupe scolaire pour améliorer la sécurité

des déplacements, des cheminements et la tranquillité publique d'une manière générale et notamment l'augmentation du nombre de places de stationnement côté Boulevard Pasteur avec un gain de 6 places grâce au recul des jardinières. Le projet initial des conseillers de quartier a été réalisé. La mise en sens unique de la rue du 11 novembre est suspendue pour l'instant ; cela pourra être étudié pour une mise en œuvre ultérieure dans le cadre de la réflexion à conduire sur l'évolution du groupe scolaire. Celle-ci s'intègre dans la réflexion en cours en matière de prospective scolaire.

➤ Square Georges Brassens : suite de la rencontre sur place du 10 décembre

Un conseiller de quartier avait alerté la Ville sur des problèmes de regroupements de personnes dans le square, qui généraient des nuisances en particulier en soirée. Suite à une visite sur place, le 10 décembre dernier, avec des riverains et des services de la Ville, une taille des haies et un «toiletage» des arbustes ont été réalisés dans le square. Les riverains en sont très satisfaits.

➤ Nouveaux jardins de poche dans le quartier et suite de la démarche

Une dynamique forte anime le projet jardins de poche depuis plusieurs mois avec de nombreux nouveaux projets, notamment dans le quartier de Revaion, rue du Professeur Roux et Route de Lyon. La Ville rappelle qu'elle est à la disposition des jardiniers volontaires, conseillers de quartiers ou non, pour étudier la faisabilité de ces initiatives et accompagner la création de nouveaux jardins de poche. Des précisions sont données sur l'entretien des pieds d'arbres d'alignement appartenant à la Métropole : s'ils sont plantés, l'entretien est assuré par le service des espaces ▼

verts de la Ville, s'ils sont laissés libres, le nettoyage est du ressort des services de la Métropole. Les jardiniers de poche ont été invités à l'atelier conférence sur le jardinage du 17 mars et à une réunion concernant tous les jardins de poche le 23 mars. Il est rappelé que la foire aux plantes rares organisée par le centre social la Carnière aura lieu cette année les 2 et 3 avril.

➤ Réflexion sur l'organisation d'un concert pour la fête de la musique à Revaion.

Pendant plusieurs années, le conseil de quartier a organisé le 21 juin, un événement pour la fête de la musique. L'année dernière, un concert a été proposé sur cette période par le conseil de quartier Berliet et environs, dans le cadre du festival « Music en ciel », ce qui n'avait pas permis à Revaion, d'organiser une animation. Cette année, ce festival pop folk se déroulera les 8, 9 et 10 juillet. La question est alors posée de savoir si le conseil de quartier organise ou non un événement pour le 21 juin. Aucune décision n'est arrêtée pour l'instant et toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour participer à la réflexion.

➤ Tableau de bord

Ce tableau permet de recenser toutes les demandes formulées par les conseillers de quartier. Beaucoup de signalements ont été traités. Tous les dossiers clôturés sont regroupés en fin de tableau. Il est rappelé l'importance du travail de suivi régulier du ou des référents de ce tableau de bord. Deux nouveaux conseillers se portent volontaires pour réaliser ce travail suite au retrait de la conseillère référente. Il est demandé au service démocratie locale de ne conserver dans le tableau que l'année N-1, et d'envoyer le tableau une fois par mois aux membres du bureau.

➤ Informations Mairie

• **Nettoyage de printemps du samedi 2 avril** : L'affiche conçue par le service communication pour cette nouvelle édition

est présentée aux conseillers de quartier. Pour le quartier de Revaion, le point de rendez-vous est commun avec le conseil de quartier du Village, à savoir devant la maison de quartier, Rue Michelet. Les habitants sont attendus dès 9h. Cette année, la Ville renforce les animations à la salle Mosaïque, sur le tri et le réemploi des déchets, à destination des enfants notamment. Le service démocratie locale veillera à fournir des sacs de collecte en quantité suffisante, en particulier pour permettre aux familles de faire le bon tri. Comme les années passées, toutes les personnes ayant participé au nettoyage de printemps seront invitées à se retrouver à 12h à la salle Mosaïque pour partager un moment convivial autour d'un buffet. Un diplôme sera remis par Monsieur le Maire aux enfants acteurs de ce nettoyage de printemps.

• **Point d'actualité sur le groupe de travail modes de déplacements doux** : Un groupe composé de conseillers de différents quartiers et d'habitants amateurs de vélos s'est réuni récemment pour échanger notamment sur le projet de « maison du vélo » à Saint-Priest, « le tourne-à droite » à vélo, et sur la fermeture du chemin de Saint Martin aux voitures le dimanche, qui donnera lieu à une inauguration festive. L'année dernière, cette expérimentation s'est avérée concluante ; la fréquentation (par les piétons, cyclistes, coureurs, etc.) a été très élevée et milite en faveur d'une pérennisation. Cette année, la fermeture démarrera le dimanche 3 avril. Un temps festif avec des animations autour du vélo, des propositions de parcours et un pique-nique est prévu le 24 avril pour accompagner cette initiative de la Ville. La Ville rappelle qu'une enquête se déroule actuellement sur les pratiques à vélo des saint-priosts. Les modalités de réponse à cette enquête étaient rappelées dans le magazine Couleurs février et sur le site Internet de la Ville.

• **Programme de la semaine du développement durable** : L'édition 2016 sera axée autour de deux thèmes : l'énergie/ le réchauffement climatique, et le jardin/ la nature en ville. Un moment attendu sera la projection du film DEMAIN réalisé par Mélanie LAURENT et Cyril DION, le 28

avril à partir de 20H au cinéma, le scénario. Ce film s'adresse au grand public et se pose la question de savoir : « comment réinventer le Monde de demain à partir de solutions simples d'aujourd'hui ». L'agriculture raisonnée, l'éco jardinage et la nature en ville seront au cœur du programme.

• **Festival music' en ciel** : Il se déroulera comme en 2015 sur la place Ferdinand Buisson et dans le parc du château le dimanche après midi. Les dates retenues sont les 8, 9 et 10 juillet. Le programme sera diffusé prochainement.

• **Informations sur le dispositif de tri des déchets à Saint-Priest** : Une conseillère de quartier fait référence à l'actualité de la presse sur le sujet qui classe les communes en fonction des résultats obtenus. La Métropole a missionné un prestataire à savoir E3D pour réaliser à domicile, d'ici juin 2016, une nouvelle campagne de sensibilisation des habitants au tri.

? LES QUESTIONS DE VOS CONSEILLERS

• **Rue du Général Delestraint** : une borne incendie serait détériorée.

• **Rue du Progrès** : le panneau STOP ne serait pas adapté.

• **Route de Lyon** : une habitante demande s'il est possible de faire nettoyer ce secteur par la balayeuse de la Métropole. Une conseillère demande si la mise en place des figurines Zoé et Arthur sera généralisée aux abords de toutes les écoles. Un conseiller de quartier évoque la vitesse excessive des véhicules.

• **Rue de Provence** : des riverains évoquent des problèmes de propreté au sein de l'entreprise spécialisée en collecte de déchets.

• **Rue Charles de Gaulle** : le silo à verre pose un problème de visibilité surtout quand passe le véhicule de collecte.

• **Rue du Professeur Roux** : une riveraine évoque un problème de coordination des concessionnaires dans la réalisation de différents travaux.



VILLE DE SAINT-PRIEST ▶

Contact mairie "Conseils de quartier" :

Vanessa Lemazurier

Tél. 04 72 23 49 40

Mail : democratielocale@mairie-saint-priest.fr

Adresse courrier : Mairie de Saint-Priest

Service Démocratie locale

Place de l'Hôtel de Ville Charles Ottina

69800 Saint-Priest

Le Conseil de quartier « Revaion » c'est...

29 Conseillers de quartier (membres du bureau en gras) : ARMAND S., BERNASCONI C., BOURELLY D., CANTAU M., **CHAMFROY A.**, DAMET E., DUBOIS G., ECCIDIO E., **EYNARD C.**, EYNARD M., FARHANE S., GUBIAN W., **GUERIN A.**, **GUEROULT M.**, GUILLOT P., **KURBAN R.**, LAVAL C., LOMBARD N., MAIELLO J., **MEISSNER R.**, **PEY-RAVIER R.**, **RATIER A.**, RENAUD L., ROSSI F., **RUBINO A.**, **SCHERER G.**, **VARIGNIER A.**, VELLA AM, VIRET F.